

Compte rendu du Conseil Départemental de l'action Sociale du 26 septembre 2023



Introduction :

En premier lieu : Vérification de l'atteinte du quorum par Mme Delaunay, puis FO, CFDT et Solidaire présentent tour à tour leurs liminaires. Mme Delaunay prend note de la perte des chèques vacances pour les retraités, malgré la baisse du pouvoir d'achat pour tous.

Approbation du procès-verbal de la réunion du CDAS du 11 mai 2023 : Validé à l'unanimité.

Compte-rendu de l'activité sociale pour l'activité de 2022 :

Une grande partie de l'activité a été réalisée par Madame Valérie Seclier. 211 agents concernés, dont 16 actifs et 50 retraités.

Plus d'agents rencontrés en 2022 : Visites à domicile et visites à l'hôpital.

Gestion :

- Des problèmes de travail ou des droits statutaires ;
- Des problèmes d'accompagnement des droits de retour au travail
- Entretiens téléphoniques avec les agents en arrêt de longue durée, en concertation avec la RH et le médecin du travail.

Dans le département 67 :

- Conseillère pour l'aide à la gestion d'un budget a réalisé des dossiers de surendettement et des bilans d'attitude et de constat d'objectifs atteints ;
- Divers problèmes familiaux ;
- Problème de logements : nouveaux arrivants avec Habitation Moderne et/ou le service social de la Préfecture. Solution d'urgence : un mois renouvelable 2 fois en appart'hôtel (le SIRIUS prend en charge une partie du loyer dans ce cas).

Réforme de l'Action Sociale : Présentation de la nouvelle organisation régionale.

Mme Hammes se présente (responsable de l'action sociale du Grand Est) en retraçant son parcours professionnel avant son arrivée dans le département 67 en 2021 ;

- Elle présente également la projection de l'Action Sociale Grand Est et la mise en place de l'organisation.
- Elle a rencontré l'ensemble des agents du Grand Est pour faire le point sur leurs postes, évaluer leurs besoins et noter leurs propositions ;
- Mise en place, avec les délégués de proximité, d'un équilibre dans la projection de l'organisation avec les contraintes de la Centrale ;
- Les gestion des départs et des arrivées des nouveaux agents. 2 ETP supplémentaires (1 sur le 52 au 1^{er} juillet 2023 et 1 sur le 11 au 11 novembre 2023).

Constat :

- Cette nouvelle organisation permet d'avoir une meilleure réactivité (Devis et Infos) ;
- Un référent par thématique ; ils assureront les missions sur leur région ;
- Formation immédiate des nouveaux arrivants ;
- Organisation identique pour toutes les régions sauf pour les DOM – TOM ;
- Bilan de revoyure au bout d'un an.

Questions diverses :

Point sur la situation du budget 2023 :

- Il manque des réponses d'agents pour effectuer la commande de jouets malgré plusieurs relances ;
- Le voyage des retraités s'est bien passé malgré une contrainte de places ;
- Prévisions de sorties seront communiquées rapidement pour la fin de l'année ;
- Bonne participation pour les journées en présentiel qui seront animées par la ligue contre le cancer ;
- Commande de cartes de vœux pour les agents en difficulté ;
- Il y aura peut-être un changement de l'une des deux dates sur l'animation faite par « le Fil » (révisions du code de la route pour les retraités, prévues le 10 et le 18 octobre).

Restauration :

- Demande de FO : exposé de la situation des collègues douaniers (liées aux horaires). Peuvent-ils avoir accès à une cantine 2 ou 3 jours par semaine en conservant les 8 tickets restaurant ?
- Mme Delaunay va interroger la Direction Générale qui s'est déjà exprimée sur le sujet et va vérifier l'intérêt et l'accord des agents concernés.
Rappel : Il existe un tableau retraçant les subventions pour toutes les cantines.
- Hôtel CEA DREETS nous avise de deux révisions de tarifs par an.
- Le restaurant RIA Préfecture a effectué un changement de système de caisses : Possibilité de paiement à distance ou CB. L'action sociale va dénoncer le marché. Changement possible suite à l'appel d'offres du 1^{er} trimestre 2023.
- Demande faite aux stagiaires ENFIP de se restaurer au RIA de la Préfecture et non à la poste. 2 tarifs : 6€ au lieu de 14 et 9€ pour les « hors-Métropole » qui auront un remboursement sur les frais de mission.

- Solidaire : Attire l'attention de Mme Lewandowski – Honoré sur les aides aux petites structures (inférieures à 100 couverts) qui sont trop faibles, car les tarifs de Neudorf sont plus élevés que ceux des autres cantines de Strasbourg.
- FO rappelle un problème sur l'accès rapide à la restauration à la cantine scolaire de Sélestat.
- M. Dass indique que la convention est respectée et qu'il reste dans l'attente de réponses de l'enquête sur Sélestat. Il indique également qu'il n'y aura pas de tickets restaurant pour ce cas et que le réfectoire a été rénové et que le personnel de caisse peut bénéficier d'un principe de coupe-file.

L'équipe locale de la CFTC reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

